Veille citoyenne d'information sur les OGM et les semences

Quelle finalité pour les essais d’OGM en plein champ ?

Par

Publié le 14/10/2002, modifié le 09/03/2026

Au moment où l’Union Européenne envisage de lever son moratoire sur les organismes génétiquement modifiés (OGM), la directrice générale et le président de l’Institut National de la Recherche Agronomique (INRA), dans une tribune publiée dans le quotidien Libération du 23 septembre, ainsi que la ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies, dans un entretien au journal le Monde du 2 octobre, défendent l’utilité des essais en plein champ de tels végétaux.

La Fédération France Nature Environnement conteste vigoureusement ces propos qui viennent clore un débat qui n’a pas encore vraiment commencé.

En quoi « les essais en pleine nature » sont-ils « indispensables » ?
La dissémination des OGM par le croisement entre plantes transgéniques et plantes sauvages proches et par la pollinisation des cultures voisines, est aujourd’hui largement démontrée.

D’autre part, d’où vient la légitimité de ces essais ? De l’INRA lui-même, au nom de « la nécessité d’approfondir nos connaissances » ? Des pouvoirs publics et de la représentation nationale ? Du débat citoyen ou des exigences de l’industrie agrochimique et semencière ?
Le système actuel d’essai ne vise aucunement à approfondir les connaissances dans le domaine de la bio-sécurité. 95% des essais sont en réalité à visée agronomique et ce sont, par conséquent, aucunement consacrés à une étude de risque. Plus encore, les consommateurs, les citoyens et leurs représentants sont totalement écartés du processus décisionnel encadrant ces essais.

En fait, l’objectif affiché de la bio-sécurité ne sert que de paravent. Des centaines de milliers d’hectares d’OGM existent de par le monde et offrent déjà, hélas, un gigantesque laboratoire incontrôlable à ciel ouvert : est-il besoin d’en rajouter dans des pays comme le nôtre, encore à l’abri d’une contamination généralisée ?

Face à un risque grave et irréversible, la liberté d’expérimenter atteint ses limites. La seule légitimité de la recherche publique est, ici, d’organiser une expertise contradictoire et indépendante de l’industrie agrochimique et de répondre aux attentes sociales : une alimentation de qualité dans un environnement de qualité.
Or, aujourd’hui, personne n’a pu expliquer aux consommateurs, l’intérêt des aliments issus de plantes transgéniques résistantes aux pesticides ou aux antibiotiques ni montrer en quoi cette

innovation, dernier maillon d’une agriculture productiviste, apportait un bénéfice pour les agriculteurs et pour l’environnement.

Pour toutes ces raisons, France Nature Environnement renouvelle sa demande d’un moratoire sur les essais en plein champ, dans l’attente d’une réforme complète du dispositif actuel d’essai.

Adresse de cet article : https://infogm.org/quelle-finalite-pour-les-essais-dogm-en-plein-champ/